

À LA UNE – UNE VILLE JAPONAISE « ZERO DECHET » D'ICI 2020

Au Japon, la ville de Kamikatsu pourrait devenir la première municipalité zéro déchet au monde d'ici 2020. Elle a déjà atteint un taux de recyclage de 81%. Comptant près de 1700 habitants, elle a été la première municipalité japonaise à promouvoir une politique zéro déchet en 2003. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, ses habitants recyclent 45 types de déchets et 13 catégories différentes afin de parvenir à l'objectif zéro déchet d'ici 2020 sans avoir recours à l'incinération ou à l'ensevelissement.

Jusqu'au début des années 2000, la ville incinérât ses déchets en majorité. Le gouvernement japonais a introduit une série de règles visant à réduire les émissions nocives de dioxine. La municipalité a donc fermé ses incinérateurs et trouvé une alternative écologique et économique. Les habitants ont été amenés à repenser leur gestion des déchets et le projet zéro déchet est né. La responsable adjointe de l'ONG japonaise Académie zéro déchet, Akira Sakano, indique que tout le monde pourrait faire de même. L'expérience de la ville de Kamikatsu pourrait permettre de prouver aux leaders mondiaux qu'il est possible d'atteindre un taux de recyclage de 80%. « Observer des actions concrètes localement est le premier pas nécessaire à un changement plus substantiel ».

DECHETS – LES PHILIPPINES RENVOIENT DES TONNES DE DECHETS EN MATIERE PLASTIQUE AU CANADA

De nombreux pays du sud ne manquent plus de manifester leur volonté de ne plus être les décharges du monde occidental. Dernièrement, au même titre que plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, les Philippines ont renvoyé vers le Canada plusieurs tonnes de déchets reçues il y a quelques années. Celles-ci avaient préalablement été au cœur d'un important contentieux entre les deux pays. Le président philippin Rodrigo Duterte a ordonné en mai 2019 le départ immédiat de cette cargaison de déchets. Soixante-neuf conteneurs ont été chargés à bord d'un cargo à Subic Bay au nord-ouest de Manille et le navire a appareillé vendredi 31 mai en direction du Canada.

De la même manière, la Malaisie a annoncé dernièrement qu'elle allait retourner 450 tonnes de déchets plastiques à plusieurs pays dont l'Australie, le Bangladesh, le Canada, la Chine, le Japon, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, avec la volonté de ne plus se laisser « intimider par les pays développés ». Au titre des préoccupations environnementales, la Chine a également cessé en 2018 d'accepter les déchets plastiques du monde entier.

POLLUTION – L'EUROPE RENCONTRE DES DIFFICULTES POUR REDUIRE LA POLLUTION CHIMIQUE DU MILIEU MARIN

Entre 75% et 91% de la superficie des mers européennes seraient toujours contaminées par des polluants chimiques. Ces données signent l'échec de la stratégie européenne sur le milieu marin.

Bien que la contamination soit en baisse dans les quatre mers de l'Union européenne, elle reste élevée puisqu'elle touche 75% de la superficie de l'Atlantique du nord-est, 87% de la Méditerranée, 91% de la mer noire et 96% de la mer Baltique selon la première cartographie, publiée le 15 mai par l'Agence européenne de l'environnement, réalisée à partir de prélèvements sur 1541 sites. S'agissant des métaux lourds, les concentrations déclinent mais restent

DECHETS – LES CONTROVERSES DU TOURISME EUROPEEN EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Le projet européen Urban Waste mené pendant trois ans au sein d'une dizaine de grandes villes touristiques européennes, telles que Nice, Copenhague, Florence ou Lisbonne, a permis de recenser des bonnes pratiques de prévention en matière de déchets.

Clôturé au mois de mai 2019, le projet Urban Waste a bénéficié de 4,25 millions d'euros de la part de l'Union Européenne. Tout d'abord, le projet a été l'occasion de réaliser un état des lieux des déchets générés par les activités touristiques dans 11 villes d'Europe. Toutefois, le constat est difficile à établir. Le chef de projet Europe à l'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France, partenaire du projet Urban Waste, Maxime Kayadjanian, a indiqué que les différents flux touristiques et les systèmes de gestion des déchets diffèrent entre les villes à un point tel qu'il est n'est pas envisageable « d'aboutir à une typologie homogène ». Alors que la ville de Copenhague produit peu de déchets, celle de Florence découvre seulement le tri. Néanmoins, le projet a permis d'expérimenter la mise en place de bonnes pratiques avec les hôtels, restaurants et municipalités, comme par exemples la lutte contre les déchets plastiques et le gaspillage alimentaire, qui se sont avérées le plus souvent efficaces. La formation au tri des professionnels de la restauration et de l'hôtellerie a par exemple permis de réduire le poids des poubelles.

Ces bonnes pratiques devraient être développées à plus grande échelle. Le prochain objectif pour la France pourrait être l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

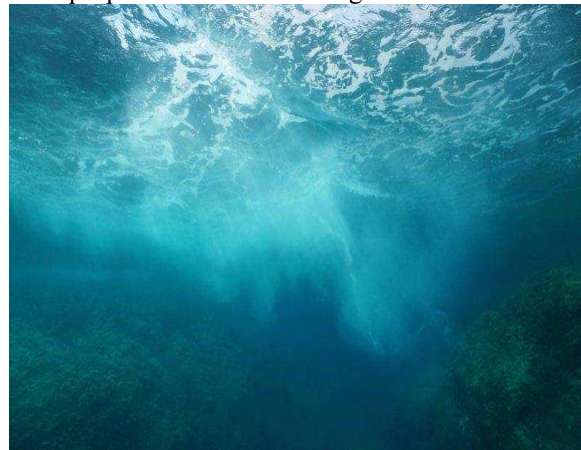


ENERGIES VERTES- UNE PRODUCTION RECORD AU PREMIER TRIMESTRE 2019 EN FRANCE

Au premier trimestre 2019, la puissance totale des parcs hydroélectrique, éolien, solaire photovoltaïque, et bioénergies s'élève, à 51 610 MW en fin mars 2019. Depuis le début de l'année 2019, 439 MW de nouvelles installations ont été raccordés aux réseaux d'électricité en France métropolitaines. Les filières éolienne et solaire contribuent

élevées dans de nombreuses zones côtières pour le cadmium et le mercure. Ils représentent les principaux polluants des mers européennes en raison de leurs substances aux effets très toxiques pour la faune marine.

Il en résulte que l'objectif fixé par la directive-cadre Stratégie sur le milieu marin d'un bon état écologique du milieu marin ne sera pas atteint en 2020 dans l'Union européenne. Des échecs sont également à déplorer concernant l'objectif de développement durable visant la prévention et la réduction significative des pollutions marines d'ici 2025 ou encore celui de la fin de la contamination de la mer Baltique par des substances dangereuses en 2021.



JURISPRUDENCE

Cour administrative d'appel, Nantes, 2e chambre, 30 Avril 2019 – n° 17NT00346

La commune de Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) a passé un contrat de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation de trois opérations d'aménagement portant sur le réaménagement de la rue des Goélands, la création d'une liaison douce entre les villages et le centre bourg de la commune et le retraitement de la route départementale (RD) 245 en traversée des villages de Roffiat et Kermoisan. Par une délibération du 9 décembre 2011, son conseil municipal a approuvé l'avant-projet réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre. Par deux courriers datés du 27 février 2013 adressés pour l'un au maire de la commune et pour l'autre au président du conseil général de Loire-Atlantique, l'Association de défense et de protection des riverains de Kermoisan et ses environs a sollicité la modification du projet de réaménagement de la RD 245, aux termes de l'[article L. 228-2 du code de l'environnement](#) : "A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. / L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. "

Deux décisions implicites de rejet sont nées le 28 avril 2013 du silence respectif du maire de Batz-sur-Mer et du président du conseil général de Loire-Atlantique. L'association requérante relève appel du jugement du 30 septembre 2015 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation.

Le présent arrêt du 30 avril 2019 implique que la commune de Batz-sur-Mer réexamine la demande de modification du projet de réaménagement de la RD

respectivement pour 243 MW et pour 157 MW. Sur les douze derniers mois, 2 518 MW ont été raccordés.

Sur les douze derniers mois, l'électricité renouvelable a permis de couvrir 22% de la consommation d'électricité dans la métropole. Pour le premier trimestre 2019, les énergies renouvelables ont apporté une contribution record de 20,1% de la couverture totale de la consommation d'électricité en France grâce à 28,5 TWh de production.

Le parc éolien a atteint une production de 15 352 MW au 31 mars 2019, avec un raccordement de 243 MW sur le trimestre. Sur les douze derniers mois, sa croissance s'élève à 1 643 MW. Nous sommes néanmoins loin de l'objectif compris entre 21 800 MW et 26 000 MW d'ici fin 2023, fixé à la filière par la PPE ; bien que ce soit la première fois que la production éolienne dépasse les 10 TWh sur un trimestre.

La tendance est la même pour l'énergie solaire photovoltaïque qui elle aussi a battu son record hivernal. La filière bioénergies suit la tendance avec une progression positive. En dépit de la baisse de productivité du parc hydroélectrique, du fait de la faible pluviométrie par rapport à l'hiver 2018.



Climat : L'appel de l'U 20 sur l'urgence climatique

Les 21 et 22 mai 2019 à Tokyo au Japon, à l'occasion du sommet des maires, des dirigeants de plus de 29 grandes villes ont discuté des enjeux de leurs politiques prioritairement en matière **d'action climatique, de croissance économique durable et de leurs liens avec les objectifs du développement durable**. Ces priorités politiques ont été convenues en mars dernier lors de la réunion des sherpas à Milan, où les représentants du maire ont discuté des messages politiques à transmettre au G20. Sous la forme d'un communiqué, les villes U20 transmettront leurs recommandations communes au gouvernement du Japon en tant que président du G20, qui sera présenté au Sommet des dirigeants en juin au Japon.

Le gouverneur de Tokyo **Yuriko Koike**, a annoncé la veille de l'U20 que "Les mesures prises par les villes sont cruciales pour relever les défis mondiaux. Dans le cadre de l'Urban 20, Tokyo contribuera à enrichir les discussions du G20 et nous travaillerons à la réalisation d'un monde durable en nous appuyant sur l'héritage de Buenos Aires". Le sommet s'est tenu en prélude à la G20 prévue pour ces 28 et 29 juin à Osaka. A travers ce sommet avant le "grand sommet de fin juin prochain, on espère que la question sur l'environnement sera au cœur des débats.



Algues vertes : quand la pollution vient du sous-sol

Doctorante à l'université de Rennes 1, Camille Vautier participe à un nouveau projet de recherche. L'idée : étudier les eaux souterraines qui alimentent les baies de Douarnenez et de Locquirec en nitrates. Plongée avec elle dans les méandres de cette pollution diffuse.

C'est un nouveau projet de recherche scientifique sur les baies de Douarnenez et Locquirec. Il est dénommé Moraqui pour « mor » (mer en breton) et aquifère. Le porteur du projet est Luc Aquilina, professeur à l'Université de Rennes 1. Plusieurs chercheuses, chercheurs et ingénieurs de l'Université de Rennes 1 sont impliqués. L'idée est de comprendre l'impact des eaux souterraines sur le développement des algues vertes dans ces bassins-versants.

Les nitrates qui étaient sur les champs il y a 30 ans ont été piégés dans l'eau souterraine et ressortent aujourd'hui en surface. « C'est ce qu'on appelle l'héritage en nitrates : nous héritons aujourd'hui des nitrates produits dans les décennies passées. Cet héritage induit un délai entre le changement des pratiques agricoles et la fin des algues vertes. C'est très frustrant d'agir et de ne pas voir de résultat immédiat. C'est pour ça qu'on cherche à quantifier ce délai. »

« On a fait des prélèvements et les premières analyses. Il faut maintenant construire des modèles numériques pour comprendre comment l'eau circule dans la roche. On n'a qu'une dizaine de puits par bassin-versant, les modèles numériques sont nécessaires pour avoir une vision globale des bassins-versants. On veut comprendre comment se passent les choses, pas seulement les décrire.

A l'automne, nous souhaitons faire une première présentation des résultats aux agriculteurs, aux collectivités locales et à tous les citoyens intéressés. L'idée est vraiment d'impliquer les acteurs locaux dans le projet dès le début. Pour que nos recherches aient des répercussions concrètes et rapides. »